

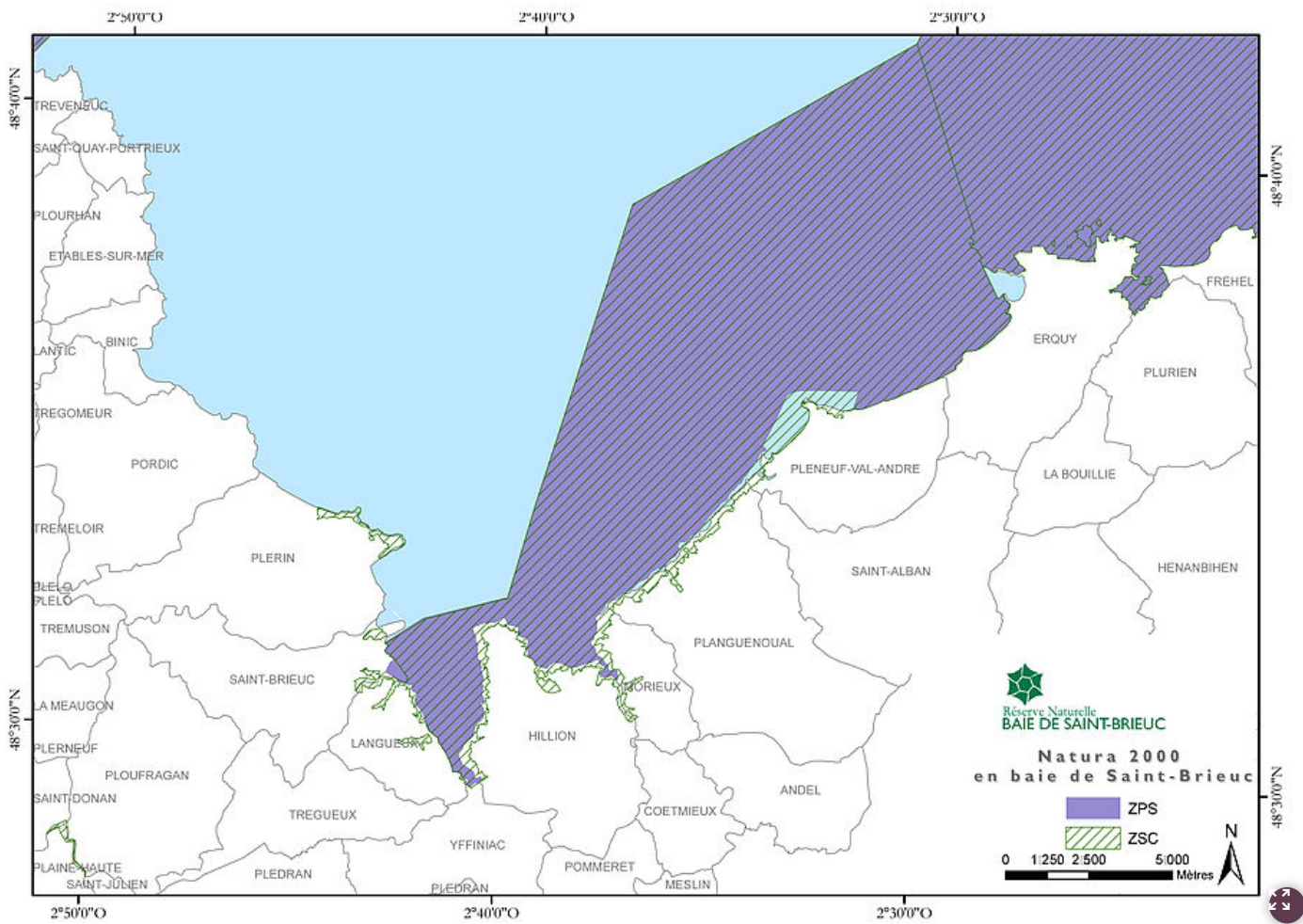
# Natura 2000

---

Mise à jour le 23 septembre  
2021

Natura 2000, un réseau écologique européen avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques appelé Natura 2000. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels. Le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

## Natura 2000 en Baie de Saint-Brieuc



Le réseau Natura 2000 est constitué des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la directive Habitat de 1992 et des Zones de Protection Spéciales (ZPS) créées au titre de la directive Oiseaux.

# Zone de protection spéciale



Au titre de la directive « oiseaux », la zone de protection spéciale « Baie de Saint-Brieuc Est » a été étendue en 2008 afin d'intégrer une zone significative de stationnement et d'alimentation de Puffins des Baléares en période inter-nuptiale. La France a une responsabilité majeure dans la conservation de cet oiseau marin, rare et menacé de disparition, qui se reproduit uniquement aux îles Baléares et se répartit ensuite essentiellement sur les côtes françaises. C'est aussi un secteur d'alimentation des Fous de Bassan provenant des Sept-îles.

Le site constitue une zone de refuge :

- pour les Mouettes pygmées hivernantes au large avec des concentrations pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus en cas de fortes tempêtes.
- pour le Pétrel tempête avec plusieurs centaines d'individus en stationnement dans la baie et au large.

C'est également un secteur fréquenté par les Sternes pierregarins et caugeks en nombre important. Les Macreuses noires stationnent en pleine mer; depuis la mi-janvier 2002, la population avoisine les 1300 oiseaux faisant de la Baie de Saint-Brieuc un site d'importance nationale pour cette espèce, avec plus de 2% de la population hivernante française.

L'extension marine de la ZPS permet une meilleure prise en compte des zones d'alimentation des limicoles, des puffins et des stationnements de Macreuses noires.

# Zone d'importance communautaire



Suite à l'extension de la ZSC en 2008, le site constitue une entité de fond de baie qui s'étend de l'anse de Morieux à l'Ouest à la Pointe d'Erquy à l'Est.

Elle permet de faire le lien entre les sites existants autour du Grand Pourier, de l'îlot du Verdelet et ses bancs de maërl et un site de fond de baie avec les anses de Morieux et d'Yffiniac. Elle est contigüe à l'Est à un vaste site du cap d'Erquy à la Baie de La Fresnaye.

Le site étendu constitue une portion représentative de la vaste échancrure formée par la baie de Saint-Brieuc qui se distingue du contexte de la Manche par son mode abrité et une couverture sédimentaire importante au sud du Grand Léjon.

# Documents d'objectifs

Le premier DOCOB (document d'objectifs) a été validés par le comité de pilotage du 6/12/2008



# Nouveau document d'objectifs en cours d'élaboration

Cette démarche est menée en concertation avec tous les acteurs du site et les usagers. Elle couvre la Zone de protection spéciale dédiée aux oiseaux (ZPS) n°FR5310050 et la Zone spéciale de conservation (ZSC) dédiée aux habitats et aux espèces de faune et de flore n°FR5300066.

[En savoir plus ici \(page dédiée\) \(http://saint-brieuc-est.n2000.fr/\)](http://saint-brieuc-est.n2000.fr/)

